



L'appréciation du SNEP-FSU sur l'Année du sport de l'école à l'université

En décrétant l'année 2015-2016 « Année du sport de l'école à l'université » et en s'appuyant sur les grands événements sportifs internationaux qui vont se dérouler en France, le Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Ministère des sports souhaitent valoriser :

- les pratiques sportives à l'école et à l'université, en 1^{er} lieu « en s'appuyant sur l'EPS et le sport scolaire et universitaire »
- le sport comme outil pédagogique et lien entre les établissements d'enseignement, leur environnement et les associations.

La circulaire du 13/04/2015 souligne le rôle majeur de l'Usep, l'UNSS et la FFSU dans cette opération.

« OPERATION DE COMM » OU REELLE INTENTION ?

Pour le SNEP-FSU, l'Année du sport de l'école à l'université (ASEU) est une occasion à saisir pour mener une campagne d'opinion de grande envergure pour d'une part, renforcer la place de l'EPS, dynamiser le sport scolaire et universitaire à l'école, et d'autre part créer des échanges et des débats critiques sur le sport, avec le mouvement sportif et associatif. Cette campagne doit mettre en avant les revendications du SNEP-FSU pour démocratiser des pratiques sportives et artistiques :

- accessibles à tous sans discrimination, dans et en dehors de l'École et de l'Université
- ancrés sur les pratiques culturelles
- portant un regard critique sur les grands événements sportifs internationaux
- avec des équipements sportifs suffisants, variés et adaptés
- encadrés par des personnels bien formés
- des horaires EPS et un sport scolaire et universitaire renforcés.

Pour cela, le SNEP-FSU invite les enseignants EPS-animateurs d'AS à

- **inscrire sur le site du ministère dédié à l'ASEU, les projets et événements** qu'ils organiseront, qu'ils soient d'ampleur nationale (en lien avec les grands événements sportifs internationaux qui se dérouleront en France - Euro Basket, Championnats d'Europe cross-country et Badminton, Euro de Football) ou de dimension locale (classe, établissement, AS)
- **médiatiser ces événements** au-delà du cercle de l'Éducation Nationale **et informer le SNEP-FSU**
- **explicitier toutes les conditions nécessaires à leur réalisation** (temps libéré, coordination, encadrement, accès aux installations sportives adéquates, budget, etc..). Autant de conditions qui devraient être le quotidien pour l'enseignement de l'EPS, le sport scolaire et universitaire et ne pourront être déclinées dans les 140 signes concédés sur le site ASEU du ministère.
- **participer à des événements organisés par le SNEP-FSU** dépassant le cadre strict de l'ASEU tel que conçu par le MEN : réunions, débats, manifestations avec les parents d'élèves, le milieu sportif et associatif autour des contenus de l'EPS et le rapport aux APSA, de la formation des enseignants EPS, des professeurs de sport et cadres sportifs, des politiques publiques du sport etc....

*site du MEN dédié à l'ASEU : <http://eduscol.education.fr/inscription-annee-du-sport/>

Revendiquer des installations sportives - Exiger des conditions optimales pour l'EPS, le sport scolaire et universitaire, une véritable politique nationale de démocratisation du sport - Être à l'initiative de projets politiques sportifs : C'est le pari de campagne du SNEP-FSU pour l' « Année du sport de l'école à l'université », pari qu'il compte gagner avec vous tous et toutes.

BONNE RENTREE

